

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2023-40**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son articles L. 614-2 ;

Vu le projet de décret portant modification du décret n° 90-606 du 9 juillet 1990 pris pour l'application de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques ainsi que de l'article R. 39-1-1 du Code électoral ;


En ayant délibéré lors de sa séance du 15 juin 2023,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret.**

Fait le 15 juin 2023.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER